

Envoyé en préfecture le 11/12/2023

Reçu en préfecture le 11/12/2023

Publié le 11/12/2023

ID : 066-216602136-20231205-DELIB20231209-DE



2023/560

NB

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES



### SEANCE DU 4 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt trois et le quatre décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Toulouges, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réception, située Parc de Clairfont, sous la présidence de Monsieur Nicolas BARTHE, Maire.

<b>Date de la convocation :</b> 28/11/2023	<b>Présents :</b> Nicolas BARTHE, Laurent LOPEZ, Aurélie PASTOR-BARNEOUD, Eric GARAVINI, Christine MALET, Thierry SEGARRA, Stéphanie GOMEZ, Eric BOSQUE, Pascale MICHEL, Serge CIVIL, Béatrice BAILLEUL, Patrice PASTOU, Sandra FERRER, Audrey CALVET, Vanessa BLAY, Sandrine RABASSE, Rudy KLEIN, Bernard PAGES, Michel PLAZA, Isabelle OSTERSTOCK, Patrick LANNES, Florian GUZDEK, Fabien BATLLE, Fabrice SCHORDING
<b>Nombre de conseillers :</b>	<b>Absents excusés ayant donné procuration :</b>
<b>En exercice :</b> 27	<b>Absents :</b> Jean-Charles FESQUET, Martial MIR, Franck DE LA LLAVE
<b>Présents :</b> 24	<b>Secrétaire de séance :</b> Rudy KLEIN
<b>Votants :</b> 24	

#### COMMISSION "VALORISATION DES DECHETS ET DES DECHETERIES" DE PERPIGNAN MEDITERRANEE METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE -renouvellement des délégués à la suite de la démission d'un élu-

Laurent LOPEZ informe les élus de la démission le 9 novembre 2023, de Monsieur Khalid NESSAR, inscrit sur la liste « Pour vous Toulougiens ».

A la suite de cette démission, il est nécessaire de procéder au remplacement de Monsieur Khalid NESSAR délégué représentant la commune au sein de la commission "Valorisation des déchets et des déchèteries" de Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine.

Laurent LOPEZ précise que cette commission est actuellement composée des membres suivants :

Nicolas BARTHE  
Khalid NESSAR  
Audrey CALVET

Il propose de désigner Monsieur Fabrice SCHORDING pour remplacer Monsieur Khalid NESSAR au sein de cette commission.

Où l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

**DESIGNE** comme délégués pour représenter la commune au sein de la commission "Valorisation des déchets et des déchèteries" de Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine :

Nicolas BARTHE  
Fabrice SCHORDING  
Audrey CALVET

Envoyé en préfecture le 11/12/2023  
Reçu en préfecture le 11/12/2023  
Publié le 11/12/2023  
ID : 066-216602136-20231205-DELIB20231209-DE

2023/561

NB

Fait et délibéré les jour, mois en an que dessus,  
Pour extrait certifié conforme  
Délibération rendue exécutoire par publication ou  
notification  
à compter du 11/12/2023.....

Fait à Toulouges, le 5 décembre 2023

Le Maire,



Nicolas BARTHE

Le Maire,

CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte consécutivement à sa transmission en préfecture.  
INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.  
INFORME de la possibilité de saisir Monsieur le Président dans un délai également de deux mois d'un recours administratif préalable susceptible de prolonger le délai de recours contentieux susmentionné.  
INFORME que le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>

DELIBERATION PUBLIEE et MISE EN LIGNE le : 11/12/2023